

FICHE INSCRIPTION AJC SAINTRY SUR SEINE



SECTION JUDO / JUJITSU / SELF DEFENSE / MMA LOISIRS :

Cours enfants _ Initiation judo 150 € (dont licence 40 €)

_ Ecole de judo 230 € (dont licence 40 €)

Cours adultes _ Judo jujitsu 250 € (dont licence 40 €)

Initiation judo (5-7 ans)

Ecole judo (6-8 ans, + 8 ans)

Adultes Jujitsu, judo, self défense, MMA loisirs

TAÏSO : 150 € (Entretien physique et musculaire) pour l'ensemble des cours (dont licence 40 €)

SECTION FITNESS / GYM ADULTES : 170 € pour l'ensemble des cours (dont licence 25.70 €)

NOM (majuscules) :

PRENOM (majuscules) :

Date de naissance : **Homme** **Femme**

Grade judo :

Nom des parents (si différents) :

Adresse complète :

Téléphones (domicile et portable) :

Email (écrire LISIBLEMENT) :

Personnes et numéros à joindre en cas d'urgence :

.....
.....

Cotisation

Chèques à l'ordre de : AJC SAINTRY.

Possibilité de paiement en 1 ou 3 chèques (prélèvements : Septembre, Janvier, Avril).

Paiement en coupons sports et chèques vacances : + 5 € (frais d'envoi en recommandé).

Réduction famille : pour les membres d'une même famille (frère et sœur, parent et enfant, mari et femme), une réduction de 25 € est appliquée sur chaque cotisation à partir du 2^{ème} adhérent.

Partie réservée au club

Saison	Certificat médical, attestation QS-sport	Règlement	Total versé

AUTORISATIONS

Je soussigné(e) :

Représentant légal de :

Autorise les professeurs ou autres responsables, en cas de maladie ou d'accident survenu à mon enfant, à prendre toutes mesures d'urgence prescrites par un médecin, y compris l'hospitalisation.

Autorise le club à photographier ou filmer mon enfant ou moi-même lors des activités sportives, et à paraître sur le site internet du club, sur les journaux communaux et sur la presse locale.

REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e) :

Représentant légal de :

Atteste avoir reçu, pris connaissance et approuvé dans son intégralité le règlement intérieur du club.

LICENCE

Le montant de la licence (FFJDA ou Sports pour tous) est compris dans le prix de la cotisation annuelle du club.

Le paiement de la licence permet au licencié d'être assuré en cas d'accident lors d'un entraînement, d'un stage ou d'une compétition. Dans ce cas, une déclaration d'accident devra être réalisée dans les cinq jours suivants l'accident.

Je soussigné(e) :

Représentant légal de :

Atteste avoir reçu et pris connaissance des conditions de prise de licence.

Fait à

Le

SIGNATURE

Faire précéder votre signature de la mention
« lu et approuvé ».

Pièces à fournir OBLIGATOIREMENT AVANT LE 30/09/2019

- Certificat médical de non contre indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée (y compris en compétition) ou l'attestation « QS-Sport » signée (voir documents remis).
- Le paiement complet de la cotisation.
- La fiche d'inscription dûment remplie et signée.